

Lundi 9 Mai 2016 à 10h30
à l'Hôtel des Ventes, 155 cours Berriat à Grenoble

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE
Salon de coiffure

sis 88 cours de la Libération à GRENOBLE

Mise à prix : 4000€

(loyers et charges dus depuis le jgt de RJ à la charge de l'adjudicataire)

La mise à prix s'applique à concurrence de 1000 € aux éléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail) et aux éléments corporels à concurrence de 3000 €: matériel d'exploitation décrit dans le cahier des charges établi par Me Torossian. Liquidation Judiciaire de EURL LES FEES MECHES (jugement du T.C. de Grenoble du 23/2/16) et en exécution d'une ordonnance de Monsieur FAURE Thierry Juge Commissaire en date du 06/04/16. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à GRENOBLE (Isère), 9 bis rue de New York, en l'étude de Maître ROUMEZI Christophe, Mandataire Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le paiement du prix et des frais tant légaux que préalables ainsi que les loyers et charges arriérés s'effectue aussitôt l'adjudication prononcée. Le cahier des charges peut être demandé à l'adresse fdc@102030.fr ou consulté à l'étude sur rdv. Consignation pour enchérir : dépôt avant la vente d'un chèque certifié d'un montant de 4000 €, à l'ordre de Me Torossian.

A défaut d'enchère, vente sur désignation du matériel en un seul lot.

Visite du fonds de commerce : le Lundi 2 mai 2016 de 11h30 à 12h.

Toutes les infos sur www.grenoble-encheres.com - Aucun renseignement par téléphone

SCP TOROSSIAN - Commissaires Priseurs Judiciaires
155 cours Berriat – Site Bouchayer Viallet – 38000 GRENOBLE